qui change entièrement les bases de notre constitution actuelle, je veux être bien sûr que nous ne perdrons pas un pouce de terrain. Bien plus, je ne veux de changements à la constitution telle qu'elle est, qu'autant que ces changements assurent une plus grande prospérité pour notre pays, une protection plus puissante de nos institutions et l'inviolabilité de nos droits. Car je n'ai pas devié d'une ligne de mon adresse aux électeurs de Richelieu, lorsque j'ai eu l'honneur de solliciter leurs suffrages comme leur représentant à l'assemblée législative, et dans cette adresse je déclare "m'opposer à toute concession quelconque faite au Haut-Canada."

"Aussi, dans le cas où le projet de confédération, qui sera soumis à la prochaine session du parlement provincial, garantirait au Canada Français des avantages plus considérables que ceux qui lui sont faits par la constitution actuelle, je serais nécessairement en faveur de cette confédé-

ration.

"Mais dans le cas contraire, pour peu que le projet de confédération soit une concession quelconque faite au Haut-Canada au détriment de nos institutions, de notre langue ou de nos lois, je m'opposerai avec toute l'énergie dont je suis capable à tout changement à la constitution

actuelle

" Certes, je no suis pas de ceux qui veulent restreindre notre horizon politique et placer des limites à notre agrandissement comme peuple. Rien au contraire ne me rendrait plus heureux que la création d'une vaste organisation politique. couvrant de son ombre un immense territoire. Alors les luttes de localités et de personnes disparaftraient peut-être dans leur insignifiance, comparée aux grands intérêts qui seraient confiés à la vigilance de nos hommes d'Etat et à leurs délibérations dans les conseils de la nation. Alors aussi nous verrions une carrière brillante ouverte à l'intelligence et au travail, libres des entraves que leur suscite trop souvent aujourd'hui l'esprit de parti, avec son cortége d'égoïsme et de vues ôtroites. Alors la louable ambition de mériter un grand nom dans un grand pays produirait une génération de grands hommes dont nous pourrions être justement fiers:

"Mais si ce glorieux avenir ne pouvait s'acheter qu'au prix de notre assimilation, de la perte de notre langue et de tout ce qui nous est cher comme Français, moi pour un, je ne saurais hésiter entre ce que nous pouvons espérer en restant ce que nous sommes, et l'abâtardissement de notre race,

payée comme prix de l'avenir.

"Je me résume donc en me prononçant pour la constitution telle qu'elle est, qui, jusqu'à ce jour, nous offre plus d'avantages que tous les changements proposés, et c'est là, j'oserais dire, l'opinion de la majorité de notre assemblée légis-

lative.

"Mais si le projet proposé nous assure dans le congrès tous les priviléges dont le Canada Français jouit dans le parlement actuel, et si, dans son ensemble comme dans ses détails, il nous assure des avantages plus considérables que ceux qui nous sont garantis par la constitution, je préférerai la confédération à tous les autres changements proposés."

Je dois déclarer que cette manière dont j'envisageais la question au mois d'août dernier, n'a pas changé pour moi après les explications données par les membres du gouvernement. L'habileté dont ils ont donné des preuves leur fait certainement honneur, mais les arguments des ministres, pas plus que ceux des membres de cette chambre qui supportent le projet, ne m'ont convaincu; et j'espère, dans mes remarques, établir quelles sont les raisons de mon opposition, et justifier à mon point de vue la responsabilité que je prends en opposant un projet aussi fortement appuyé dans cette chambre. J'espère pouvoir établir : premièrement, l'inopportunité d'un changement constitutionnel; secondement, le but hostile de la confédération; troisièmement, les conséquences désastreuses de l'adoption du projet de confédération. L'inopportunité d'un changement constitutionnel doit être parfaitement évident pour tous ceux qui jettent un regard sur la prospérité actuelle du Canada, et pour tous ceux qui veulent étudier les progrès réalisés par le Canada. Uni depuis 1840. L'hon, procureur-général Est a dit que "l'union avait terminé son œuvre." Mais cela est-il bien sûr? Quand on regarde le passé et qu'on le compare au présent, ne devons-nous pas être fiers de voir combien nous avons grandi depuis 1840, et de voir que, depuis 25 ans, nous avons rivalisé de progrès, progrès social et progrès matériel, avec les nations les plus avancées du monde? Depuis vingt-cinq ans, nos progrès en politique ont été sans précédent dans l'histoire coloniale, et le Canada a donné le magnifique exemple de ce que pouvait un gouvernement responsable dans une colonie anglaise, malgré la divers té des races et des religions. En 1840, nous sortions d'une lutte glorieuse dans laquelle, malheureusement, plusieurs têtes étaient tombées, d'une lutte entreprise pour obtenir le gouvernement responsable refusé jusque là, et qui nous était alors accordé comme prix de la lutte. A cette époque, le Bas-Canada était mu comme un seul homme; il avait envoyé en Angleterre des requêtes couvertes de 60,000 signatures, demandant le gouvernement responsable. Dans nos rangs, nous avions alors des hommes qui ne craignaient pas les luttes, des hommes habitués à résister à l'oppression, des hommes qui avaient grandi en luttant contre une minorité arroganto tendant à dominer la majorité; -et ce sont ces hommes forts qui ont fait